

Vieux Berquin

Sur la route qui conduit de Caestre à Estaires, autrefois une des 7 voies romaines partant de Cassel.

Avant la guerre de 14, devant église moderne et près de l'hôtel de ville, on remarquait des douves profondes encore remplies d'eau, enserrant bâtiments trapus d'une ferme ancienne.

(< Lanoire)

« C'est à Tournai qu'en 1523 des marchands, venus d'Allemagne, répandirent les premières opinions protestantes ; en 1529 Charles V fait confisquer les biens de Berquin » (Beuzart, *Hérésie et Réforme*, p.104)

accession de Charles Quint à l'Empire → signal de la guerre entre France et Autriche : hostilités commencèrent dès mars 1521 et tout de suite lutte acharnée.

Incursion des troupes royales → les villes doivent tenir garnison

Hostilités finissent en 1529 par la paix de Cambrai (3 août).

Pièces originales – Cabinet des Titres

BN ms. fr. 26791 (# 6729 « Du Berquin »)


4 pièces originales de 1522 concernant Jan du Berquin/du Berkin

quittance* au trésorier des guerres de l'Empereur, Daniel Leclerc

« capitaine du chasteau de *Revnefchure* = Renescure (10km E. Saint-Omer)

* de 1250 £ « pour gages et soldes de cent payes »

ailleurs « pour les gaiges et soldes de trente sept payes de pietons de ma charge en ce compris mes gaiges et aultres doubles payes et payes perdues »

entretenus soubz mon  garnison oudit chasteau de Revesch – pour la garde et d'icelluy

- 28 avril 1522

- 24 juin 1522

Renescure

- 14 septembre 1522

- 8 octobre 1522

Voir La Phalecque, « Liste des seigneurs de Renescure », in *Société des Antiquaires de la Morinie*, t. I (1852/56), pp. 134, 190.

Au N.W. de l'ancien territoire de l'Allen, au-delà la rivière Lys et avant d'atteindre Hazebrouck, on rencontre sur le parcours de la voie romaine qui joignait Cassel au pont d'Estaires les deux villages de Vieux-Berquin (Noord-Berquin en flamand) et de Neuf-Berquin (Zuyt Berquin), distants de quelques kilomètres et dont la population totale n'excède pas aujourd'hui 2500 habitants.

Au XV^e siècle, le fief de Vieux Berquin relevait de la cour de Cassel, l'une des 17 cours féodales princières de Flandre, et appartenait donc à l'Empereur d'Allemagne. C'était l'une des très nombreuses seigneuries vicomtières de la Flandre maritime, qui se plaçaient immédiatement au-dessous des terres titrées, puisque leurs possesseurs jouissaient de droits étendus en matière de justice. Plusieurs documents montrent que la propriété de Plessy, située au cœur du village de Vieux-Berquin et touchant à l'Eglise d'un côté – on pouvait encore, paraît-il, en observer la motte et les douves avant la première guerre mondiale – était en la possession de la famille de Berquin dès le XIII^e siècle, probablement comptant des bourgeois flamands dans leurs ancêtres. Plus tard, et jusqu'en 1529, la seigneurie de Berquin devint arrière-fief vicomtier de cette petite cour, semble-t-il, assez aisé de Plessy.